

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL
PRÉFECTURE D'Oujda - ANGAD
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL Oujda ANIMATION ET DÉVELOPPEMENT

AVIS DE RECRUTEMENT

1. Présentation des postes à pourvoir :

Dans le cadre du renforcement de son capital humain, la Société **Oujda Animation et Développement « SDL » S.A.** procédera au recrutement du profil spécifique suivant :

Poste	Domaine	Expérience	Nombre
Charge d'Exploitation	Transport et Logistique /Management des organisations	Expérience probante dans le poste	1

2. Principales missions du poste et conditions :

Le candidat est prié de consulter la fiche de poste ainsi que les conditions de candidature, sur le lien suivant : www.emploi-public.ma

3. Dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie des attestations justifiant l'expérience requise ;
- Une copie de la CIN.

4. Dépôt de candidature

Le dossier de candidature doit être scanné sous format PDF et chargé dans le portail <https://depot.emploi-public.ma>, au plus tard le **06 Juillet 2026 à 16H30**.

(Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu après le délai susmentionné ne sera pas pris en compte et ne fera pas l'objet de suite)



FICHE DE FONCTION

CHARGE D'EXPLOITATION – TRANSPORT SCOLAIRE

1. Mission principale

Le Chargé d'Exploitation assure la gestion opérationnelle, organisationnelle et sécuritaire du service de transport scolaire. Il veille à la bonne exécution des circuits de transport, à la sécurité des élèves transportés, à la qualité du service rendu aux familles ainsi qu'à l'optimisation des moyens humains et matériels mis à disposition.

Il garantit le respect des horaires, des procédures de sécurité, de la réglementation applicable au transport de personnes et contribue à l'amélioration continue du service.

2. Activités et responsabilités principales

2.1 Gestion de l'exploitation

- Organiser et superviser l'ensemble des opérations quotidiennes du transport scolaire.
- Planifier et optimiser les circuits de ramassage et de dépose des élèves.
- Veiller au respect des horaires et à la continuité du service.
- Assurer le suivi de l'exploitation en temps réel et gérer les imprévus.
- Coordonner les moyens humains et matériels affectés à l'exploitation.

2.2 Gestion de la flotte et des prestataires

- Superviser l'utilisation des véhicules de transport scolaire.
- Veiller à la disponibilité et au bon état des véhicules.
- Assurer le suivi des opérations de maintenance préventive et corrective.
- Contrôler la conformité des véhicules aux exigences réglementaires et de sécurité.
- Assurer la coordination avec les prestataires de transport et de maintenance.

2.3 Gestion des équipes

- Encadrer les conducteurs, accompagnateurs et agents d'exploitation.
- Élaborer les plannings de travail et assurer leur suivi.
- Veiller au respect des procédures opérationnelles et des règles de sécurité.
- Participer à la formation et à la sensibilisation du personnel.



2.4 Sécurité et sûreté des élèves

- Garantir l'application des procédures de sécurité relatives au transport scolaire.
- Veiller à la présence et au suivi des accompagnateurs lorsque requis.
- Gérer les situations d'urgence, incidents ou accidents.
- Assurer la coordination avec les autorités compétentes, les établissements scolaires et les familles en cas d'événement exceptionnel.
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité.

2.5 Relation avec les établissements scolaires et les familles

- Assurer une communication régulière avec les établissements bénéficiaires.
- Traiter les réclamations et demandes des parents d'élèves.
- Veiller à la qualité du service rendu et à la satisfaction des usagers.
- Participer aux réunions de coordination avec les parties prenantes.

2.6 Suivi administratif et reporting

- Produire les rapports d'exploitation périodiques.
- Assurer le suivi des indicateurs de performance (ponctualité, taux d'occupation, incidents, réclamations, etc.).
- Élaborer des propositions d'amélioration des circuits et de l'organisation.
- Participer à la préparation des budgets et des bilans d'exploitation.

3. Profil recherché

Formation

- Bac +5 en :
 - Transport et Logistique ;
 - Management des organisations ;
 - Ou tout diplôme équivalent.

Expérience

- Minimum 5 années d'expérience dans la gestion d'exploitation de services de transport, de mobilité ou de logistique.
- Une expérience dans le transport scolaire constitue un atout majeur.
- Une expérience au sein d'associations de la société civile, d'associations œuvrant dans les domaines de l'éducation, de l'enfance, du développement social ou de la mobilité est fortement recommandée.



4. Compétences requises

Compétences techniques

- Bonne connaissance de l'exploitation des services de transport.
- Maîtrise des techniques d'organisation et d'optimisation des circuits.
- Connaissance des normes de sécurité relatives au transport des enfants.
- Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels de gestion d'exploitation.
- Capacité à analyser les données d'exploitation et les indicateurs de performance.

Compétences managériales

- Capacité à encadrer des équipes pluridisciplinaires.
- Sens de l'organisation et de la planification.
- Aide à la prise de décision et de gestion des situations d'urgence.
- Excellentes aptitudes en communication et en gestion des relations avec les parties prenantes.

Qualités personnelles

- Sens élevé des responsabilités.
- Rigueur et réactivité.
- Disponibilité et autonomie.
- Sens du service public et de l'intérêt général.
- Esprit d'initiative et force de proposition.
- Sensibilité aux enjeux liés à l'éducation, à la protection de l'enfance et à l'action associative.

5. Conditions de travail

- Poste basé sur le périmètre d'exploitation du service de transport scolaire.
- Déplacements réguliers sur les circuits et les établissements scolaires.
- Disponibilité pouvant inclure des horaires adaptés aux heures de ramassage et de dépose des élèves.
- Astreinte ponctuelle en cas d'incident ou de situation exceptionnelle.

6. Indicateurs de performance

- Respect des horaires de transport.
- Taux de disponibilité de la flotte.
- Nombre d'incidents et d'accidents.
- Taux de satisfaction des établissements scolaires et des familles.
- Taux de traitement des réclamations.
- Optimisation des coûts d'exploitation.
- Respect des exigences réglementaires et de sécurité.

